

Résidences secondaires

Intégrer les citoyens pour dynamiser la montagne

Avenir Suisse se penche sur le futur des régions de montagne. Entre solutions libérales et tourisme durable

Florent Quiquerez Beme

Depuis l'acceptation de l'initiative Weber, l'évocation du terme «résidence secondaire» suffit à donner de l'urticaire à une bonne partie des gens qui vivent à plus de 1000 mètres d'altitude. La décision de limiter les constructions a été vécue dans les régions de montagne comme un frein au développement. Une étude prend le pari inverse. Elle estime que les 350 000 à 400 000 logements existants qui parcourent les Alpes et l'arc jurassien sont une chance pour la croissance. Et ce n'est pas un écolo en Birkenstock qui l'affirme, mais le très libéral laboratoire d'idées Avenir Suisse.

Le think tank s'est intéressé aux perspectives de développement de ces régions. A côté de propositions coup-de-poing comme la fin du protectionnisme sur les produits agricoles ou les critiques sur l'arrosage à subventions, le discours sur les résidences secondaires surprend. «Des modèles de location novateurs, comme Airbnb, permettent un tourisme durable en utilisant des objets qui sont déjà à disposition.»

Le secteur de la construction durement frappé par la Lex Weber n'est pas oublié. «La rénovation d'objets plus anciens devrait garantir la création de valeur ajoutée dans ce secteur.»

Communauté d'intérêt

Avenir Suisse va même plus loin. Il propose d'intégrer les propriétaires de résidences secondaires pour



Pour Avenir Suisse, il faut tirer profit des logements existants.

«Cette étude est un quasi copié-collé de plusieurs de nos propositions lors des débats au parlement»



Adèle Thorens
Conseillère nationale (Verts/VD)

dynamiser ces régions. «Il faut utiliser leur connaissance et leur engagement. Les communes doivent mieux les intégrer, par exemple, en leur octroyant des droits de co-décisions.»

Ce dernier point interpelle Thomas Egger, directeur du Groupement suisse pour les régions de montagne. «L'idée de considérer ces gens comme un potentiel pour dynamiser la région est intéressante. Pour le reste, l'étude n'apporte pas de réelles nouveautés.»

Les populations locales sont-elles prêtes à intégrer ces «citadins» dans les processus de décision?

«L'initiative Weber était un instrument dirigiste. Notre étude parle de mesures libérales et volontaires»



Peter Grünenfelder
Directeur d'Avenir Suisse

«Ce dialogue existe déjà dans certaines communes. Sur la question des taxes sur les résidences secondaires, les autorités ont cherché à négocier avec les propriétaires. Des associations ou des communautés d'intérêt ont été créées. Il faut poursuivre cette approche.»

Yannick Buttet (PDC/VS) est beaucoup plus sceptique. «L'initiative Weber a eu de tels effets négatifs pour nos régions que toutes les pistes doivent être analysées. Mais j'ai dû mal à imaginer un propriétaire s'engager pour le développement de la station dans laquelle il a sa résidence secondaire. Son but,

c'est d'avoir le moins de monde possible. Avec une patinoire, un bon restaurant et un peu de culture, il est content. La vision libérale est égoïste et ne correspond pas à un engagement pour la collectivité.»

Et le Valaisan de rappeler que plusieurs de ces propriétaires ont voté pour l'initiative combattue à l'aprem par les régions de montagne. «Ça revient à dire, voilà le parsement qu'on vous propose de mettre sur la blessure qu'on vient de vous faire.»

Copié-collé

A la lecture de cette étude, Adèle Thorens (Verts/VD), elle, boit du petit-lait. «C'est quasi un copié-collé de plusieurs de nos propositions lors du débat sur la Lex Weber. Il manque cependant un aspect important: le potentiel économique de ces régions en lien avec la stratégie énergétique, que ce soit dans la rénovation des bâtiments ou le photovoltaïque.» Mais ce qui réjouit surtout l'élue écologiste, c'est qu'un laboratoire d'idées libéral soit d'accord avec la vision des Verts. «J'espère que cela fera avancer ces idées du côté de la droite.»

Selon elle, cette étude pourrait constituer un tournant. «Jusqu'ici la démarche de certains acteurs des régions de montagne était d'imaginer comment contourner la loi pour continuer à construire. Il faut désormais qu'ils se projettent dans l'avenir en s'interrogeant sur les opportunités qu'offre ce changement de paradigme.»

Il y a toutefois un point amusant sur lequel Adèle Thorens et Yannick Buttet se rejoignent: cette étude ressemble à un argumentaire de Franz Weber. Face à cette comparaison, le directeur d'Avenir Suisse, Peter Grünenfelder, manque de s'étrangler. «L'initiative Weber est un instrument dirigiste. Notre étude parle de mesures volontaires et libérales.»